

Formes et portées des mobilisations habitantes pour le devenir programmatique d'un bâtiment public : la reconversion de l'ancien lycée Jean Quarré (Paris 19e)

La participation des habitants à l'action publique urbaine peut être envisagée sous l'angle de son institutionnalisation (mise en place de dispositifs dits participatifs par les maîtrises d'ouvrage publique) tout aussi bien que sous l'angle de l'impact (Fareri, 2000) ou de la portée (Fourniau, 2007) de mobilisations spontanées d'habitants. C'est pourquoi il me semble fondamental d'interroger l'interface entre participation institutionnalisée des habitants en urbanisme et mobilisation citoyenne, selon la position exposée par Catherine Neveu, qui explique qu'on ne peut pas considérer qu'il s'agit de deux univers « *distincts et disjoints* » (Neveu, 2011). Cette posture me permet de ne pas opposer participation institutionnalisée et mouvement social mais au contraire d'essayer de comprendre comment ils interagissent, s'opposent ou se nourrissent éventuellement.

Cette posture a été le point de départ de mon travail sur le devenir programmatique d'un bâtiment public qu'est l'ancien lycée Jean Quarré dans le 19^e arrondissement de Paris, à proximité immédiate de la Place des Fêtes. Depuis plusieurs années, la reconversion de ce lieu est au cœur de mobilisations habitantes, alors même que la maîtrise d'ouvrage publique peine à préciser son ambition programmatique. Pourtant, un dispositif participatif institutionnel a bien été organisé en 2014 et 2015 par les mairies de Paris et d'arrondissement pour le réaménagement de la Place des Fêtes, assorti d'un affichage volontariste autour de l'ambition de « co-construction » des projets. Ce contexte spécifique m'a amenée à me demander comment les mobilisations habitantes influencent le projet urbain en parallèle d'un dispositif institutionnalisé qui semblait laisser de côté la programmation de cet espace ?

Cette communication se fonde sur une enquête menée en 2015 et 2016 reposant sur 25 entretiens semi-directifs, sur des situations d'observation participante ayant donné lieu à des entretiens plus informels (au cours de l'occupation et lors d'actions ultérieures à celles-ci), ainsi que sur l'analyse de documents, en particulier des discussions et des échanges de courriels sur internet.

En proposant un récit chronologique de la trajectoire programmatique de Jean Quarré, cette communication permettra de mettre en exergue plusieurs dimensions de l'analyse des processus de participation en urbanisme à travers trois parties :

- une sur le projet urbain – évolution de sa vocation programmatique
- deuxième sur les habitants – profils et modalités de mobilisation / participation
- troisième sur la maîtrise d'ouvrage publique – postures vis-à-vis de la mobilisation habitante et effets de celle-ci sur leurs arbitrages

1. Le projet urbain : l'influence décisive de la mobilisation habitante pour définir la vocation d'un lieu laissé en dehors de la démarche participative institutionnelle

1.1. Première vocation : une mobilisation « classique » de riverains au sein d'un dispositif participatif pour la création d'un projet de médiathèque du 19^e arrondissement

En 2014, alors qu'un dispositif participatif institutionnel est organisé par la Mairie du 19^e arrondissement pour le réaménagement de la place des Fêtes, le site de Jean Quarré, pourtant à proximité immédiate, n'est pas intégré dans le périmètre de réflexion.

Plan de situation – réalisation personnelle – source Google Map



Ce site est resté inoccupé depuis le départ du lycée hôtelier Jean Quarré qui l'occupait en 2007. Depuis, aucun projet urbain n'a été proposé pour cet espace. Alors que la dynamique de réaménagement de la place aurait pu impulser une réflexion sur cette vaste emprise, la maîtrise d'ouvrage publique, pourtant gestionnaire, l'a laissée de côté. Une association de riverains, *les Amis de la Place des Fêtes*, souhaitant inclure les délaissés de la Place des Fêtes à la réflexion urbaine qui s'amorce, l'intègre rapidement à ses propositions. En 2015, la Mairie de Paris lance le projet « réinventons nos places » avec une ambition en termes d'espaces publics mais aussi d'implication des habitants – communication autour de la mise en avant du principe de « co-construction ». Malgré la mobilisation précédente des Amis de la Place des Fêtes, le site Jean Quarré n'est encore une fois pas intégré au périmètre de réflexion. Pour autant l'association ne démobilise pas. Faisant le constat d'une carence en équipement public culturel dans cet arrondissement, ses membres les plus actifs¹ s'organisent pour qu'une médiathèque (initialement prévue à Porte des Lilas) soit planifiée sur cet espace. Pour ce faire, ils participent dès que l'occasion se présente aux réunions publiques et aux

¹ L'association compte une centaine de membres, une dizaine a été très mobilisée pour ce projet de médiathèque dans les réunions et interactions avec les pouvoirs publics.

ateliers participatifs organisés par les maîtres d’ouvrage. Ils organisent également des événements ouverts à l’ensemble des riverains qui ressemblent à des dispositifs participatifs : marches exploratoires dans le quartier (pour faire remonter des éléments de diagnostic à la maîtrise d’ouvrage) ; instance spécifique pour débattre du devenir de Jean Quarré. L’association a un site Internet très fourni – qui comporte notamment un onglet « projet Jean Quarré ». Le site Internet a fait l’objet d’une réflexion et d’un travail particuliers, soutenus par les agences Volumes et Civic Wise, ce qui a donné lieu à la création d’une carte sensible représentant tous les projets mis en place par l’association dans le quartier. Un grand nombre de documents est posté sur le site : documents sur les projets urbains, lettres envoyées aux élus locaux, actualités de la vie du quartier (la fête de quartier, les événements organisés dans le quartier tel que la fête des lumières...). Les membres de l’association ont produit des documents permettant de préciser leurs attentes pour le réaménagement du quartier ainsi que leur conception de la « participation habitante », notamment une Charte pour un « mieux vivre sur la place », ainsi que des documents de contribution à la réflexion programmatique initiée par la maîtrise d’ouvrage public. L’association revendique d’ailleurs sa posture d’interface / de dialogue avec les pouvoirs publics à ces occasions. Ses représentants puisent dans leur expertise habitante (Gardesse, 2013) pour légitimer leur rôle de propositions face aux pouvoirs publics : ils insistent sur l’attachement affectif des gens du quartier à ce lieu, en particulier les plus âgés : « *les vieux de la place y sont allés déjeuner et dîner* » lorsque c’était un lycée hôtelier (Entretien Président Association).

Au demeurant, les représentants de l’association insistent bien sur le fait que la Mairie du 19ème arrondissement n’avait pas de projet pour ce site et sur le fait que ce sont eux qui ont « porté l’idée » et « initié » la dynamique d’installation de la médiathèque sur ce site. Certains se sont ainsi construits une véritable expertise sur le projet urbain (Gardesse, 2013), en organisant des visites de différentes médiathèques parisiennes comme Marguerite Duras rue de Bagnole ou celle de la Philharmonie avenue Jean Jaurès et en constituant des dossiers d’information sur le principe du « 3^e lieu ». Les Amis de la Place des Fêtes ont ainsi publié un dossier d’une vingtaine de pages intitulé *Bâtiment de la Connaissance* qui présente des plans, des tableaux, des modélisations en 3D – outils techniques de l’urbanisme et de l’architecture. Les représentants de l’association évoquent une véritable « lutte », une « bataille », au cours de laquelle ils ont porté leurs revendications en bousculant les pouvoirs publics, très hésitants quant au devenir du lycée.

A force de travail, de propositions et d’interpellation des pouvoirs publics, l’association obtient gain de cause au printemps 2015 : le projet de médiathèque sur le site de Jean Quarré est inscrit dans le plan d’investissement de la mandature de la municipalité socialiste d’Anne Hidalgo.

2.2. Deuxième vocation : une mobilisation plus politique d’habitants du 18e organisés en collectif de soutien aux « exilés » à la rue conduisant à l’ouverture d’un CHU dédié aux « migrants »

Mais le 31 juillet 2015, la destinée du lieu bascule, à nouveau sous l’influence d’une mobilisation habitante. En effet, des personnes immigrées venues d’un campement de rue installé à La Chapelle, dans le XVIII^{ème} arrondissement de Paris, et des habitants de ce

quartier réunis au sein du collectif « La Chapelle en Lutte » commencent ce jour là à occuper le bâtiment vide.

Ces habitants se revendiquent comme des « soutiens » des personnes immigrées à la rue : ils sont impliqués bénévolement depuis plusieurs semaines dans des activités logistiques pour l'organisation quotidienne des camps, l'accompagnement dans les démarches administratives ou médicales ou l'organisation d'actions politique. (cf. photo occupation)

L'objectif est alors de mettre concrètement à l'abri les migrants vivant à la rue depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois, mais aussi d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les conditions d'accueil et de vie qui leur sont proposées = mise en visibilité de ces situations permet de rendre public le problème des campements de rues et de porter des revendications politiques, en particulier quant à l'obtention de titres de séjour pour ces personnes la plupart du temps demandeuses d'asile.

Durant trois mois, le squat ouvert à tous accueille de plus en plus de personnes migrantes. De fait, dès les premières semaines, le nombre d'habitants du site s'accroît très vite, jusqu'à devenir très difficilement gérable pour les soutiens et les personnes y vivant².

Une organisation collective et une mobilisation voient le jour. Des AG sont mises en place et des délégués sont désignés par nationalité. Leur rôle est initialement de permettre l'auto-gestion du lieu mais ils doivent rapidement gérer des difficultés de plus en plus nombreuses, liées à des conditions sanitaires déplorable, à la surpopulation et aux tensions qui peuvent émerger notamment en raison du manque de nourriture et de place. Les conditions de vie deviennent très difficiles voire périlleuses.

Dans ce contexte, alors que les membres du collectif La Chapelle en Lutte ne semblent pas considérés par les pouvoirs publics comme des interlocuteurs légitimes, des habitants de la Place des Fêtes, sensibilisés par ce qui se passe sous leurs fenêtres, se rassemblent sous le nom de « *voisins solidaires* ». Ils s'investissent eux aussi dans le soutien aux « migrant-e-s » démunis et négocient avec les pouvoirs publics une expulsion (dite « évacuation » par les pouvoirs publics) permettant une solution d'hébergement (dite de « mise à l'abri » par les pouvoirs publics) pour tous les occupants. Celle-ci aura lieu le 23 octobre 2015 au matin, à un moment où l'occupation du site est maximale : on parle de plus de 1300 personnes évacuées.

L'occupation a attiré les projecteurs médiatiques et politiques sur Jean Quarré et semble ainsi avoir modifié sa destinée programmatique : en février 2016, un centre d'hébergement d'urgence géré par Emmaüs ouvre finalement, accueillant 145 personnes « migrantes ». Ce CHU a été présenté lors de son ouverture comme « *temporaire* », suite à la mobilisation de riverains et d'élus locaux, dont plusieurs membres des Amis de la Place des Fêtes, qui ne souhaitent pas voir le projet de médiathèque disparaître. Dès le début de l'occupation en juillet 2015, ils se sont positionnés et ont exprimé leur inquiétude que celle-ci ne rende caduque le projet de médiathèque, si durement acquis. Face à l'installation du CHU migrants, ils n'ont pas dévié de leur ligne : avec l'aide des élus locaux qui les avaient déjà soutenus, ils ont à nouveau bataillé pour obtenir le maintien du principe d'une médiathèque sur le site et ont obtenu de la Mairie de Paris ce qu'ils présentent comme un « *compromis* » : l'assurance du caractère provisoire du CHU.

² La plupart d'entre elles sont des jeunes hommes seuls, mais des familles ainsi que des mineurs isolés y trouvent également refuge.

2. Les « habitants » : différenciation des postures et des modalités de participation/mobilisation selon les profils socio-politiques et les différentes appréhensions du lieu urbain

Dans un deuxième temps, intéressons-nous à la manière dont les habitants mobilisés s'organisent et envisagent leur participation, à l'intérieur et en dehors des cadres institutionnels. Nous pourrions ainsi distinguer trois types de mobilisations habitantes autour de ce lieu urbain. Un élément essentiel des formes de participation à l'action publique urbaine révélées par ce cas d'étude est la manière dont le bâtiment public est appréhendé / investi par les habitants, ce qui permet de s'interroger sur les formes spatiales de la mobilisation habitante. Au demeurant, un large éventail d'actions est remarquable - certaines très institutionnelles et d'autres plus protestataires.

1.1. Trois types de mobilisations habitantes :

- *Une mobilisation « riveraine » préalable à l'occupation : les riverains membres des Amis de la Place des Fêtes*

Les premiers habitants mobilisés sont les riverains directs de la place Des Fêtes et du site Jean Quarré. Réunis en association loi 1901 bien avant le lancement d'un projet de réaménagement et la mise en place d'un dispositif participatif par la Maîtrise d'Ouvrage Publique. Ils sont mobilisés pour l'amélioration du cadre de vie – objet premier de l'association - en particulier, par rapport au site Jean Quarré, à partir du constat d'une carence en équipement culturel dans le quartier.

Certains membres fondateurs de l'association sont devenus membres du Conseil Municipal / Adjoints au Maire sur la liste EELV lors des municipales de 2014. Une autre partie importante des membres de l'association regroupe des retraités habitant depuis très longtemps le quartier. Lors de nos entretiens, ils ont insisté sur le fait que celui-ci est caractérisé par une histoire de « luttes urbaines ».

Les modalités d'actions de ces habitants sont multiples et ont vocation à instaurer un dialogue avec les pouvoirs publics afin de pouvoir influencer la programmation de Jean Quarré. Elles correspondent aux modes d'action institutionnels permettant d'intégrer les dispositifs de participation organisés par la Maîtrise d'Ouvrage Publique - « *Loyal* » selon les catégories proposées par Albert Hirschman (Hirschman, 1995). Leur mobilisation est ancrée très localement puisqu'elle ne concerne que le quartier et ses résidents. La transformation de l'ancien lycée Jean Quarré en médiathèque demeure la finalité de leur lutte, dans une approche par le dialogue avec les pouvoirs publics qui se veut non politisée.

- *Une mobilisation politisée sur les conditions d'accueil des migrants = occupation : les parisiens « soutiens » de La Chapelle en Lutte et certains migrants*

Le deuxième type d'habitants mobilisés ne concerne pas des riverains immédiats du quartier : ce sont principalement des résidents du XVIII^e arrondissement de Paris.

Ils sont réunis dans un collectif, La Chapelle Debout (et non dans une association loi 1901) en tant que « *soutiens* » aux migrants – terme qui désigne ici des personnes immigrées sans ressources dormant à la rue dans le quartier de La Chapelle³.

Ils sont impliqués bénévolement dans des activités logistiques pour l'organisation quotidienne des camps de rue, l'accompagnement administratif et médical des personnes précaires, l'organisation d'activités comme des cours de français. Mais ils ont également des modalités d'action plus proche du militantisme politique – leur mobilisation étant davantage politisée : AG, manifestations, tracts, et, par rapport à Jean Quarré, « *occupation*⁴ » du bâtiment vide pour diffuser les revendications qui s'attachent surtout à l'amélioration de la situation administrative des « exilés ».

Leurs actions sont donc très protestataires et tout à fait en dehors des modalités institutionnelles : ils ne sont pas du tout présents dans les instances de discussion / réunions avec les pouvoirs publics = « *Voice / Exit* » (Hirschman, 1995) - car de fait non considérés comme interlocuteurs par les pouvoirs publics qui n'échangent pas avec eux directement – eux aussi refusent d'une certaine manière le dialogue.

Pour eux, Jean Quarré n'est pas une finalité mais un moyen pour alerter sur les conditions de vie des personnes immigrées à la rue, parvenir à négocier pour leur régularisation administrative et l'obtention de lieux de vie pour elles. Si l'enquête s'est concentrée sur les parisiens « soutiens aux migrants », certains migrants peuvent également être considérés comme représentants de cette forme de mobilisation - notamment les personnes militantes politiques ou politisées avant leur émigration. Ils sont en effet également investis dans les activités militantes du collectif, parfois indépendamment de leur propre situation administrative.

- *Une mobilisation de voisinage pendant l'occupation : les « voisins solidaires » de la Place des Fêtes*

Le troisième type d'habitants mobilisés dans cette histoire urbaine concerne des riverains de la Place des Fêtes et de Jean Quarré qui s'organisent spécifiquement à l'occasion de l'occupation du bâtiment à partir d'août 2015 et se réunissent sous l'appellation « Voisins solidaires ». Ils se qualifient de « groupement » et non de collectif.

Courrier des « voisins solidaires du Lycée Jean Quarré », août 2015

Chers voisins, résidents du Lycée Jean Quarré, Face au drame que vous vivez, juste à côté de chez nous, plusieurs voisins et associations de la Place des Fêtes se sont réunis pour tenter de vous apporter toute l'aide nécessaire à améliorer votre quotidien. Sous le nom « Solidarité Migrants Place des Fêtes », notre groupement est en train de faire des démarches auprès des pouvoirs publics, afin qu'ils puissent prendre leurs responsabilités vis-à-vis de la situation au Lycée Jean Quarré.

Leurs modalités d'action sont dans un premier temps de l'aide pratique et quotidienne aux personnes occupant Jean Quarré : distribution de nourriture et de vêtements, aide administrative, accompagnements médicaux, cours de français, etc.

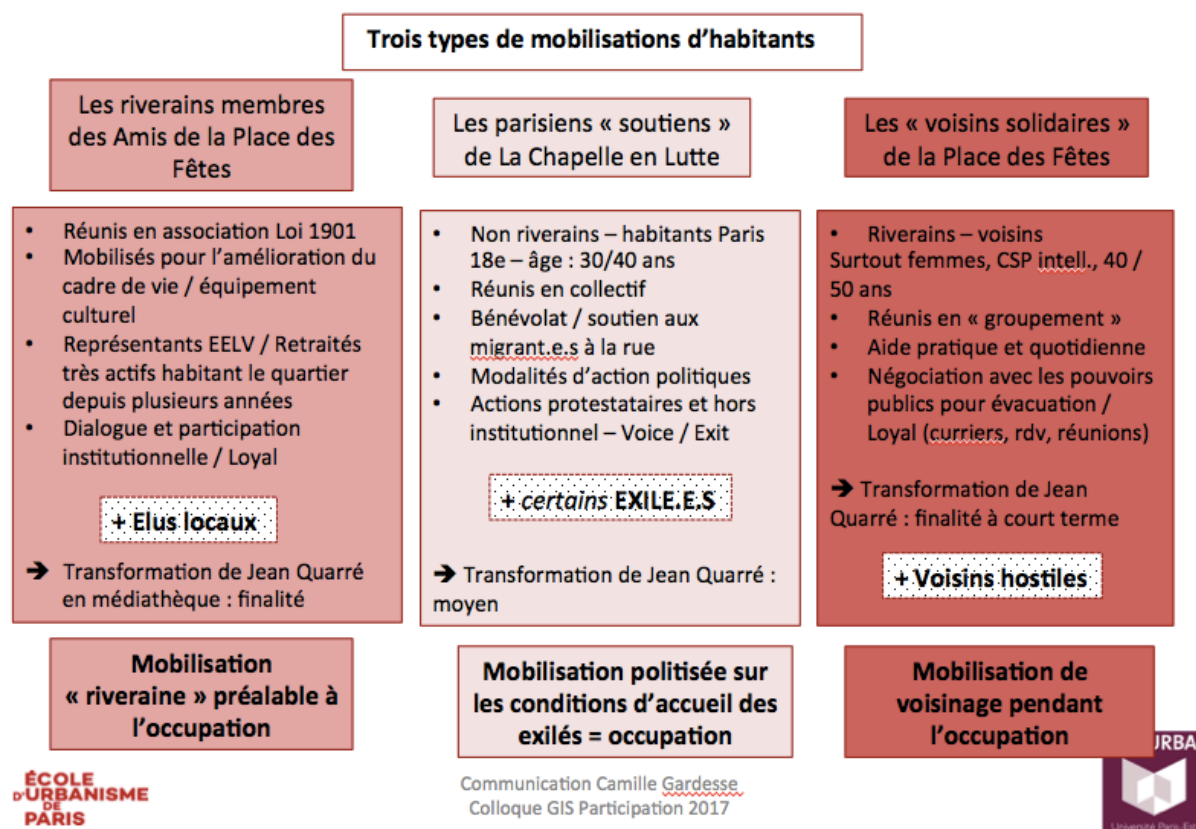
³ C.f. travaux de l'équipe Paris du programme ANR Babels – Atelier du 25 janvier 2017

⁴ Les membres du collectif que nous avons rencontrés en entretien préférèrent ne pas parler de squat pour bien souligner le caractère politique de leur action.

Leur objectif semble être avant tout de permettre aux migrants d'accéder à un hébergement décent et, de ce fait, par rapport à Jean Quarré, ils demandent aux pouvoirs publics une « évacuation ». Pour ce faire, ils rédigent des courriers, sollicitent les élus des mairies centrale et d'arrondissement, participent aux réunions publiques organisées par ceux-ci et à des réunions en comité plus restreint qu'ils ont sollicitées = « *Loyal* » (Hirschman, 1995). Ce sont eux qui *in fine* négocient l'évacuation avec solution d'hébergement pour tous du 31 octobre 2015.

Cette position ne signifie pas leur engagement n'est pas politique : certains d'entre eux ont d'ailleurs rejoint La Chapelle en Lutte. Mais, pour beaucoup de ces voisins solidaires, Jean Quarré est avant tout identifié comme faisant partie de leur cadre de vie (et en particulier de celui de leurs enfants, le collègue étant juste en face) et les conditions de vie des personnes l'occupant sont inacceptables - il ne s'agit pas de défendre un projet spécifique pour ce lieu. On peut parler d'une finalité à court terme : celle de l'évacuation, de la fin de l'occupation, même si elle est conditionnée pour les « voisins solidaires » à la mise à l'abri des occupants. Certains des voisins mobilisés ont rejoint le collectif et ont poursuivi leur mobilisation de soutien aux migrants ailleurs dans Paris.

D'autres voisins ont au contraire développé des postures d'hostilité face à l'occupation⁵. S'ils n'apparaissent pas directement dans ces instances de négociation, ils ont pu solliciter de manière informelle les élus locaux.



⁵ Voir les travaux d'Isabelle Coutant à ce sujet – HDR en cours

2.2. L'importance de la dimension spatiale locale dans la mobilisation des habitants

Dans les trois cas, la dimension spatiale - locale est un facteur essentiel de la mobilisation habitante, que ce soit pour la défense classique du cadre de vie ou pour des formes d'actions solidaires plus originales – par les voisins solidaires ou par des soutiens davantage politisés.

En effet, dans les trois types proposés ci-dessus, les habitants mobilisés le sont soit pour améliorer leur cadre de vie géographique immédiat, soit par réaction à des processus sociaux révélant de fortes inégalités sociales et se déroulant « *en bas de chez eux* » - expression récurrente dans les entretiens que nous avons menés - la majorité des habitants devenus des « soutiens » que nous avons rencontrés se sont précisément mobilisés parce qu'ils ont été confrontés directement, spatialement aux conditions de vie inhumaines des « migrants » (riverains de la Chapelle, même s'ils délocalisent ensuite leur lutte dans le 19^e, ou voisins de la Place des Fêtes solidaires).

2.3. Le lieu urbain : finalité ou moyen – postures face au caractère provisoire du CHU migrants

Ceci étant dit, le lieu urbain lui-même qu'est Jean Quarré n'est pas investi de la même manière par les différents types d'habitants mobilisés : il représente pour certains une *finalité* quand il n'est pour d'autres qu'un *moyen*. Dès lors, sa destinée programmatique et en particulier le caractère provisoire du CHU migrants ne sont pas appréhendés de la même manière.

Ce qui relie les habitants « *soutiens* » des exilés, c'est leur posture politique vis-à-vis de la situation des populations récemment arrivées en France et démunies socio-économiquement. Ils ne considèrent pas la transformation de Jean Quarré en CHU-migrants comme une finalité de leur lutte - à peine, pour certains, comme une « *victoire* » dans le cadre précis de l'occupation de 2015. Dès lors, la disparition à terme de ce centre au profit d'une médiathèque ne suscite pas chez la plupart d'entre eux une opposition frontale, dans la mesure où l'objectif de leur mobilisation n'est pas tant la multiplication de solutions temporaires d'hébergement qu'une remise en question fondamentale de la politique d'accueil des migrants en France, qui passe avant tout par des garanties administratives - la délivrance de titres de séjour permettant de travailler plus facilement et d'obtenir un logement. C'est pourquoi le site de Jean Quarré a représenté pour eux plus un moyen qu'une fin, à l'inverse des riverains mobilisés pour l'amélioration du cadre de vie de la Place des Fêtes. Ces « *soutiens* » poursuivent désormais leur lutte ailleurs dans Paris, parfois en lien avec d'autres mouvements d'occupation de bâtiments ou d'espaces publics.

Pour les riverains de la Place des Fêtes initialement mobilisés pour l'amélioration du cadre de vie du quartier par la réalisation d'un équipement culturel, le caractère « *provisoire* » du CHU est en revanche tout à fait problématique car ils craignent que ceci ne menace l'existence même du projet de médiathèque pour lequel ils ont « *lutté* ». Néanmoins, les postures vis-à-vis de cette solution d'hébergement pour les populations migrantes très précaires sont moins contrastées qu'elles ne le paraissent au premier abord. En effet, le fait que le CHU ne soit que temporaire pose quand même des problèmes politiques et quasi-éthiques à certains grands défenseurs de la médiathèque, en particulier des élus locaux eux-mêmes parallèlement

engagés, depuis plusieurs mois, dans des revendications pour un accueil digne de ceux nommés « *les réfugiés* ».

Un des aspects qui revient le plus dans leur discours est la nécessité de ne pas opposer deux enjeux: celui de la solidarité envers les migrants et celui que certains qualifient de problématique « *d'égalité territoriale* » (entretien élu d'arrondissement) entre les arrondissements parisiens en termes d'équipements publics culturels.

3. La maîtrise d'ouvrage publique : un arbitrage programmatique flou et une reconnaissance différenciée selon les profils des habitants mobilisés

Les mobilisations d'habitants semblent bel et bien avoir agi sur le devenir programmatique du projet urbain : peut-on identifier de quelle manière la maîtrise d'ouvrage, les pouvoirs publics, ont écouté, considéré voire pris en compte les interpellations des habitants et de quelle manière cela a été traduit spatialement, en termes d'aménagement et en termes de gestion urbaine ?

3.1. Reconnaissance des interlocuteurs classiques que sont les associations de riverains malgré une limite importante dans la transparence et l'argumentation des arbitrages

Le premier élément marquant de l'histoire de ce projet urbain est le flou programmatique existant sur cet espace depuis le déménagement du lycée en 2007.

Dans ce contexte, il semble que les représentants de la maîtrise d'ouvrage publique ait été ouvert au dialogue avec les riverains organisés en association (les Amis de la PDF), comme semblent en témoigner d'une part l'organisation de dispositifs participatifs par la Mairie d'arrondissement en 2014 puis par la Mairie de Paris en 2015 et d'autre part la décision actée en juin 2015 de faire de ce lieu une médiathèque.

Néanmoins, les Amis de la Place des Fêtes, qui sont ceux qui ont le plus un dialogue soutenu, continu avec les pouvoirs publics, soulignent qu'ils n'ont obtenu la programmation de ce projet qu'à force de « *luttés* » et déplorent un manque important de transparence et d'argumentation quant au processus de décision. Ils évoquent à de nombreuses reprises lors de nos entretiens du « *flou* », de l'attente, de l'imprécision. L'évènement le plus marquant prouvant cette absence de transmission des informations fut la découverte, le 6 mars 2015, des plans de rénovations des sept places parisiennes dans le *journal du dimanche*: « *on a vu des propositions de réaménagement qui ont été communiquées dans la presse, qu'on a appris par des voies détournées alors qu'elles n'avaient pas été présentées localement* » s'indigne ainsi un représentant de l'association. Ce n'est qu'après des revendications insistantes, qu'ils ont pu obtenir une présentation locale des documents lors d'un conseil de quartier (le 11 avril 2015). Après l'ouverture du CHU migrants, ces incertitudes sont renforcées et le manque d'informations précises quant au positionnement de la maîtrise d'ouvrage pour le devenir de Jean Quarré leur paraît encore plus important.

Communiqué de Presse des Amis de la Place des Fêtes, août 2015

Suite à la récente occupation de l'ex-lycée par des migrants, nous nous permettons de réagir avec force aux propos que M. Bruno Julliard, 1er adjoint (à la Mairie de Paris), a tenus dans les médias sur la décision de transformer dès maintenant l'ex-lycée en centre d'hébergement d'accueil temporaire pour migrants («Temporaire, c'est-à-dire pendant quelques années, en tous cas moins de dix ans»), sans un mot sur le quartier environnant, ses problèmes et ses attentes, ni sur les conséquences sur la vie et l'avenir du quartier, et sans engagement ferme sur le projet de médiathèque et son calendrier concret.

Nous sommes conscients et solidaires de la situation dramatique des migrants et du besoin de solutions d'hébergement dignes et sécurisées à Paris. Nous sommes dans le même temps très surpris de l'absence totale de prise en considération de la pérennisation d'une situation d'occupation en complète contradiction avec le calendrier de réalisation de la future médiathèque.

3.2. Une mise à distance des habitants politisés et des personnes migrantes

Si le dialogue semble ouvert (malgré le manque de transparence) avec les riverains organisés en association 1901 et si la Place des Fêtes est affichée par la Mairie de Paris comme un des lieux de mise en place de démarches expérimentales de co-construction (cf. Collectif Faîtes installé sur la place durant l'été 2016 notamment), tous les habitants mobilisés dans cette histoire urbaine ne semblent pas avoir été pris en compte de la même manière.

Ainsi, les « *soutiens* » des exilés réunis au sein du Collectif La Chapelle en Lutte ne sont pas des interlocuteurs des pouvoirs publics - ils ne cherchent d'ailleurs pas à l'être – et les représentants de la Mairie d'arrondissement et de la Mairie de Paris s'en méfient beaucoup, considérant qu'ils sont trop radicaux. C'est ce qui conduit une partie des soutiens parisiens à parler de « *criminalisation* » de leur action par les pouvoirs publics.

Par ailleurs, malgré certaines déclarations d'intention, les personnes en situation de migration elles-mêmes n'ont pas été intégrées à des réunions de co-construction ou à des démarches participatives - ce sont d'ailleurs souvent elles qui ont amené leurs propres interprètes dans les réunions publiques organisées par la Mairie d'arrondissement durant l'occupation pour informer les riverains de la situation.

Si les aspects négatifs de l'occupation sont abondamment soulignés (et reconnus au demeurant par tous les protagonistes : sur-occupation, conditions sanitaires déplorables, tensions, violences), les pouvoirs publics peinent à reconnaître que cette action a pu avoir le mérite de mettre à l'abri plusieurs centaines de migrants dès le mois d'octobre et d'accélérer le processus de réhabilitation du bâtiment pour en faire un CHU.

3.3. Une prise en compte de « l'histoire » du site marquée par l'occupation de « *migrant.e.s* »

Néanmoins, l'occupation semble avoir marqué durablement la vocation programmatique du site. Après sa réhabilitation, Jean Quarré est devenu un Centre d'Hébergement d'Urgence en février 2016, premier centre d'hébergement spécifiquement pour populations migrantes dont s'occupe Emmaüs.

Son histoire particulière a conduit cette association à l'envisager comme un « *centre modèle* » : son « *exemplarité* » est d'ailleurs citée par tous les protagonistes que nous avons rencontrés (entretien Emmaüs Solidarité). Afin que « *toute la solidarité* » qui s'est manifestée durant l'occupation « *trouve un lieu pour s'exprimer* » (entretien élu local), les gestionnaires du centre l'ont pensé comme un espace permettant de favoriser la rencontre entre résidents migrants et riverains.

Fait exceptionnel, une chargée de mission socio-culturelle est nommée à Jean Quarré. Elle n'a pas de moyens, mais travaille avec des bénévoles, dont certains voisins solidaires, pour organiser des activités – de jardinage, d'enseignement de français, de sport – même s'il est difficile de pérenniser l'implication des migrants qui ont souvent beaucoup de difficultés administratives à gérer en priorité. Selon elle, « *l'historique du site (l'occupation) facilite beaucoup le développement d'activités* ». Certains voisins solidaires continuent ainsi de participer aux activités de Jean Quarré.

L'ouverture et la gestion singulière du CHU tiennent vraisemblablement à la conjonction de plusieurs facteurs : l'occupation par les migrants et leurs soutiens, la mobilisation de voisins solidaires, mais aussi la volonté préexistante d'acteurs institutionnels de le transformer en centre d'hébergement temporaire pour l'hiver 2015. En effet, il semble que la Mairie de Paris a discuté dès 2014 avec Emmaüs Solidarité de cette possibilité. Pourtant, aucune information à ce sujet n'a été délivrée ni aux riverains de la place des Fêtes avant l'occupation, ni aux habitants soutiens des migrants pendant celle-ci, de telle sorte que cette annonce a pu apparaître comme une forme de récupération politique, sous l'effet d'une forte médiatisation. Finalement, à l'automne / hiver 2016, ce que tous les acteurs de la société civile impliqués dans le devenir de ce lieu attendaient, c'est une prise de position claire et précise de la part de la Mairie de Paris. De ce point de vue, les acteurs locaux de la Place des Fêtes dénoncent l'absence d'anticipation de politique d'accueil des réfugiés tout autant que l'absence d'ambition programmatique initiale pour l'ancien lycée.

Un consensus émerge d'ailleurs dans les discours recueillis quant à la nécessité de tenir compte de ce qui apparaît désormais comme un élément marquant de l'histoire du lieu : son occupation par des migrants pendant l'été 2015. Ainsi, même les partisans du projet de médiathèque ne sont pas hostiles, dans leurs discours, à ce que cette nouvelle « identité » du lieu soit intégrée dans sa programmation (même s'il existe un fort discours sur le fait que le quartier a déjà sa part de grande pauvreté) à condition que celle-ci reste ambitieuse pour les habitants du quartier. Mais de fait, le caractère provisoire de ce CHU est remis en cause par les pouvoirs publics maîtres d'ouvrage, qui ne semblent plus vouloir remettre en question la vocation d'accueil et d'hébergement de populations immigrées précaires du site.

Le Maire d'arrondissement annonçait en effet lors du Conseil d'Arrondissement du 13 septembre 2016 - provoquant une profonde déconvenue des élus et des représentants associatifs ayant milité pour la médiathèque - qu'il ne serait finalement probablement pas possible de conserver un caractère provisoire au CHU. Une piste semble étudiée pour conserver à la fois le CHU et construire une médiathèque sur l'emprise Jean Quarré - la vocation d'accueil des migrants de ce lieu semble finalement être inscrite durablement. Mais l'absence de travail programmatique préalable et de clarification de la municipalité sur les engagements précédemment pris -, notamment sur le projet de médiathèque - tout comme sa difficulté à prendre des décisions dans un contexte de politiques nationales migratoires très contraignant semblent rendre l'arbitrage attendu délicat.

Conclusion

L'histoire de Jean Quarré montre que la participation sous forme de différents types de mobilisations d'habitants a été fondamentale dans le devenir programmatique d'un projet urbain sur cet espace, peut-être davantage que la participation institutionnalisée. L'analyse

met en effet en exergue le rôle décisif des mobilisations habitantes dans la programmation de l'ancien lycée Jean Quarré, que ce soit par le projet de médiathèque né de la mobilisation de riverains que ou par le projet de CHU fortement influencé dans sa temporalité et dans son fonctionnement par l'occupation du lieu par des migrants très précaires et leurs soutiens. Ainsi, l'occupation a permis d'orienter stratégiquement et politiquement le projet de CHU provisoire en développant une dimension socio-culturelle et en insistant sur l'importance du lien avec le quartier et ses habitants. Plus encore, il semblerait qu'elle ait aussi, *in fine*, permis de penser différemment le projet initial de médiathèque, en y intégrant une réflexion sur la solidarité vis-à-vis des demandeurs d'asile. Il ne manque plus, à présent, qu'un arbitrage clair de la maîtrise d'ouvrage publique pour confirmer le devenir du lieu.

Du point de vue de l'analyse des habitants mobilisés, cette histoire urbaine permet de repérer des postures différentes selon les profils socio-politiques : les « besoins » exprimés par les habitants pour leur ville divergent, créant parfois des tensions, même s'ils peuvent se rejoindre dans l'interpellation des pouvoirs publics. Le lieu Jean Quarré apparaît ainsi comme un enjeu de luttes urbaines – au sens où elles concernent des luttes ayant pour objet la ville - par une « *interconnexion d'arènes de mobilisations sociales* » (Neveu E., 2011). Ces dernières agissent successivement comme des interpellations des pouvoirs publics pour influencer, déterminer la programmation urbaine du site, dans un contexte fortement contraint par les politiques migratoires nationales, induisant des aménagements urbains dédiés à l'accueil des exilés construits au cas par cas, selon les mises en visibilité des exilés au travers de leurs mobilisations ou de celles d'habitants soutiens, et non de manière anticipée et globale.

Références

- Fareri P., 2000, « Notes sur l'approche participative du point de vue de l'analyse des politiques publiques », in Soderstrom O., Cogato Lanza E., Lawrence R., Barbey G., (dir°) *L'usage du projet*, Aditions Payot Lausanne
- Fourniau J-M., Simard L., 2007, « Ce que débattre nous apprend. Eléments pour une évaluation des apprentissages liés au débat public », in REVEL M. *et al.* (dir°), *Le débat public : une expérience de démocratie participative*, La découverte, Paris
- Fourniau J-M., 2007, « Introduction : l'évaluation du débat, une composition entre utilité sociale et portée démocratique » in Revel M. *et al.* (dir°), *Le débat public : une expérience de démocratie participative*, La découverte, Paris
- Hirschman A., 1995, [1° ed° 1970], *Défection et prise de parole*, Fayard, Paris
- Neveu C., 2011 « Démocratie participative et mouvement sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », in Revue *Participations*, 2011/1
- Neveu E., 2011, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte (5° ed°), Paris